

Les producteurs laitiers paient une cotisation MilkBE moins élevée

Date de publication

14/01/2022 - 09:08

La baisse de la cotisation des producteurs laitiers peut être justifiée par la diminution des cas graves de botulisme

Les administrateurs de MilkBE ont établi et approuvé le budget pour 2022. La cotisation des producteurs laitiers est en baisse en raison de la diminution du nombre de cas de botulisme grave. Les postes budgétaires les plus importants restent le monitoring sectoriel des contaminants dans le lait cru, le Fonds de solidarité Botulisme et le développement durable. Enfin, en 2022, MilkBE commencera à digitaliser le Monitoring de durabilité.

La cotisation des producteurs laitiers diminue

MilkBE gère le [Fonds de Solidarité Botulisme](#) qui permet de verser des indemnités aux producteurs laitiers touchés par un foyer de botulisme dans leur exploitation. Ce fonds se compose de deux éléments distincts : (1) pour l'indemnisation du lait détruit, et (2) pour une intervention en cas de mortalité grave des vaches laitières. Pour l'indemnisation du lait détruit, il existe un poste dans le budget général de MilkBE, auquel contribuent à la fois les entreprises laitières et les producteurs laitiers.

Toutefois, l'intervention versée en cas de mortalité grave provient d'un fonds séparé MilkBE auquel seuls les producteurs laitiers contribuent. La cotisation des producteurs à ce fonds diminuera en 2022. Cela est possible parce qu'en 2020 et 2021 il y a eu, heureusement, moins de cas (graves) avec une mortalité élevée et donc des réserves ont été constituées.

Le nombre de cas de botulisme continuera à être suivi de près. Si le nombre de cas devait augmenter à nouveau, une nouvelle évaluation suivra et la cotisation pourra être à nouveau augmentée. Mais l'inverse est également possible, bien sûr.

La cotisation des acheteurs augmente

Le [Monitoring de durabilité](#) fait le point sur les initiatives de durabilité dans tous les maillons de la chaîne. Dans le courant de l'année 2022, MilkBE lancera une version digitale et étendue du Monitoring de Durabilité de l'élevage laitier. Pour faciliter le remplissage du moniteur, un outil numérique sera développé. L'outil rassemblera les données nécessaires déjà disponibles auprès de divers fournisseurs de données via les plateformes DjustConnect et WALLeSMART. Ainsi ces données sont mises à la disposition de l'éleveur laitier, de l'acheteur et du secteur dans son ensemble. Puisque les données, avec le consentement de l'éleveur laitier, seront également disponibles pour l'acheteur, ce dernier contribuera aux coûts associés par une augmentation de sa cotisation à MilkBE.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

En 2022, la cotisation à MilkBE

- pour les fournisseurs de lait: baisse de 0,0805 à 0,0605 euros (hors TVA) par 1 000 litres de lait;
- pour les acheteurs: augmentation de 0,0630 EUR à 0,0705 EUR (hors TVA) par 1 000 litres de lait.